Conditions générales de vente COMTOYOU
SITE WEB / RESEAUX SOCIAUX

Les présentes conditions générales (CGV) sont présumées connues et acceptées par le Client et prévalent en tous points sur ses éventuelles conditions générales.

Sauf stipulation contraire formalisée par un écrit, les présentes CGV s'appliquent à tout contrat (vente-services) entre COMTOYOU et le Client.

Dans l'hypothèse où un contrat contiendrait des stipulations contraires ou non spécifiées dans les présentes CGV, les dispositions du contrat prévaudront uniquement et exclusivement pour les points de divergence avec les CGV.

Le Client reconnait avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente et en avoir pris connaissance.

Les présentes conditions générales peuvent également être consultées sur le site web de COMTOYOU – https://store.comtoyou.com/cgv/

COMTOYOU se réserve le droit de modifier à tout moment ses CGV.

Sauf stipulation contraire, les modifications seront applicables dès leur publication en ligne ou leur communication au Client par tout moyen convenu.

Si l'une des dispositions des coprésentes CGV devait être déclarée nulle, cette nullité n'affectera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions des CGV.

Le fait que COMTOYOU ne se prévale pas d'une disposition reprise dans les CGV ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir ultérieurement.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont été rédigées en langue française et peuvent être traduites dans d'autres langues à titre informatif. En cas de divergence d'interprétation ou de contradiction entre les différentes versions linguistiques, la version française prévaudra dans tous les cas.

1. Définitions

Client	Personne physique ou morale qui s'engage contractuellement avec COMTOYOU en signant pour accord un devis, un bon de commande, un contrat.
Professionnel	Toute personne physique ou morale qui n'est pas un consommateur.
Contrat	Désigne tout document contenant l'expression de l'engagement irrévocable du Client de contracter avec COMTOYOU pour un service déterminé. (Devis, bon de commande, contrat, avenant)

2. Devis – Bon de Commande

COMTOYOU communique au Client, soit un devis, soit un bon de commande détaillé reprenant les prestations à fournir, le montant de l'acompte et le soumet à la signature du Client pour accord.

Les tarifs indiqués dans ces documents restent valables pour une durée de 30 jours suivant la date de leur communication au Client.

Les modifications apportées par le Client à la commande doivent être notifiées par écrit et doivent faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite de COMTOYOU.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

3. Formation du Contrat

Le Contrat est formé par la signature pour accord du devis, du bon de commande ou du contrat par le Client.

Par sa signature le Client exprime également sa reconnaissance d'avoir été parfaitement informé par COMTOYOU sur les caractéristiques du/des produit(s) et/ou service(s) commandé(s).

4. Annulation de la Commande

En cas d'annulation unilatérale de la commande par le Client, les acomptes versés restent acquis à COMTOYOU à titre de dédommagement, sans préjudice pour COMTOYOU de réclamer une indemnité plus importante pour réparer le dommage réellement subi.

5. Délais d'exécution

Les délais d'exécution ne sont donnés qu'à titre indicatif.
Dans l'hypothèse où COMTOYOU ne pouvait procéder à l'exécution de la commande ou la prestation acceptée ou de l'exécuter dans le délai imparti, soit pour des raisons indépendantes de sa volonté, elle pourra, par simple notification, proroger le délai de livraison ou résilier le contrat, sans être redevable d'une quelconque indemnité à l'égard du Client.

6. Prix et Conditions de Paiements

6.1. Les prix et tarifs applicables sont ceux stipulés dans le devis, bon de commande, ou contrat.
6.2. Un acompte pourra être demandé lors de la commande.
Le montant est fixé à minimum 50 % du montant total.
6.3. Les sommes dues à COMTOYOU seront facturées au Client sur la base des coordonnées communiquées par ce dernier dans le contrat.
6.4. Sauf accord contraire, la facturation a lieu immédiatement après l'acceptation d'un devis ou d'un bon de commande.
6.5. Une facture qui n'a pas été contestée endéans les 8 jours à l'adresse email compta@comtoyou.com est considérée comme acceptée.
6.6. Le paiement ne peut s'effectuer que par virement au numéro de compte indiqué sur la facture avec mention des références (communication structurée).
6.7. Sauf stipulation contraire, les factures sont payables au grand comptant.
6.8. En cas d'annulation d'un devis accepté, 100% du montant reste dû, sauf accord contraire.

6.9. En cas de non-paiement d'une facture dans le délai mentionné sur la facture, COMTOYOU enverra par tout moyen approprié un avis de rappel au Client.
A l'expiration du délai de paiement indiqué dans le rappel, toute facture impayée sera majorée, d'un intérêt de retard au taux fixé en application de l'article 5 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, à dater de la date d'échéance de la facture, et d'une indemnité forfaitaire au titre de clause pénale de 15 % et d'un montant minimum de 50,00 €.

6.10. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde débiteur du Client.

6.11. En cas de non-paiement et après mise en demeure du Client, COMTOYOU est en droit de limiter ou d'interrompre partiellement ou totalement tout ou partie du/des service(s) fourni(s) au Client.

6.12. Aucune compensation ne peut intervenir entre créances réciproques sauf acceptation écrite par COMTOYOU.

7. Durée des Contrats

7.1. La durée du contrat est déterminée dans les conditions particulières.

7.2. Le Contrat entre en vigueur à la date de sa signature.

7.3. Sauf convention contraire, le Contrat sera automatiquement reconduit pour des périodes successives de la même durée que le contrat initialement conclu, sauf si le Client notifie à COMTOYOU sa volonté de ne pas reconduire le contrat par e-mail à l'adresse compta@comtoyou.com au plus tard 30 jours avant la date d'échéance du contrat.

7.4. Le Contrat prévoit les modalités de paiement.

7.5. Le contrat prendra fin de plein droit dans le cas de la faillite ou de la mise en liquidation d'une des parties.

8. Fin anticipée du contrat pour manquement contractuel

En cas de manquement par l'une des parties à l'une quelconque de ses obligations contractuelles, l'autre partie pourra résilier de plein droit le présent contrat, trente (30) jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, précisant les manquements reprochés.

Cette résiliation interviendra sans préjudice des éventuels dommages et intérêts que la partie non défaillante pourrait réclamer en réparation du préjudice subi.

En cas de manquement grave et irrémédiable, la résiliation pourra intervenir sans préavis, avec effet immédiat, sur simple notification écrite.

9. Réclamations – Contestations

Toutes les contestations du Client relatives aux factures doivent impérativement sous peine d'irrecevabilité être communiquées à l'adresse e-mail compta@comtoyou.com dans un délai de 8 jours ouvrables à dater de la réception de la facture (date du cachet postal ou date du courriel)

Toutes les contestations du Client relatives aux prestations/services/travaux contractés doivent être communiquées à l'adresse e-mail production@comtoyou.com dans les 8 jours ouvrables suivant l'exécution ou la réception prestations/services/travaux contractés

10. Force Majeure

Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à COMTOYOU est empêchée, limitée ou dérangée par un cas de Force Majeure, comme par exemple et à titre non exhaustif, un incendie, une explosion, une défaillance des réseaux de transmission, une épidémie, un tremblement de terre, une inondation, une panne d'électricité, une guerre, un embargo, une loi, une injonction, une décision, demande ou exigence de toute autorité publique ou gouvernementale gouvernement, (…), COMTOYOU sera dispensée d'exécuter ses obligations contractuelles pendant toute la durée du Cas de Force Majeure.

Le client sera, de la même manière, dispensé de l'exécution de ses obligations dans la mesure ou les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées.

La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure.

Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 6 mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

11. Services – Prestations

11.1. Création graphique (visuels, logotypes), mise en page (prépresse) et production de supports de communication

- COMTOYOU établira au préalable un devis, une offre à l'attention du Client.
- La validité du devis ou de l'offre est sauf stipulation contraire limitée à 30 jours à dater du devis.
- COMTOYOU s'engage à mettre tout en œuvre pour respecter les consignes et demandes spécifiques communiquées par le Client.
- Après paiement de la première facture COMTOYOU établira un projet et le soumettra à l'accord du Client.
- Sauf stipulation contraire, le Client devra approuver le projet communiqué par COMTOYOU, dans un délai 5 jours ouvrables suivant sa communication.
  A défaut, le projet sera réputé avoir été accepté.
- Tout refus ou modifications(s) demandée(s) par le Client doit être effectué par écrit à l'adresse e-mail production@comtoyou.com
- Sauf stipulation contraire, deux phases de modification sont prévues à chaque étape du travail (création de concept, rédaction, lay-out, mise au net, …).
- Toute phase de modification supplémentaire est susceptible de faire l'objet d'une facturation en régie, au tarif horaire prévu dans le devis, le bon de commande ou le contrat.

11.2. Création de Sites internet – Maintenance - Référencement

- COMTOYOU établira au préalable un devis, une offre à l'attention du Client.
- La validité du devis ou de l'offre est sauf stipulation contraire limitée à 30 jours.

- COMTOYOU s'engage à mettre tout en œuvre pour respecter les consignes et demandes spécifiques communiquées par le Client.
- Le Client communique à COMTOYOU, dans le délai prévu au Contrat, les informations utiles à la création du site internet ainsi que celles qu'il souhaite y voir apparaitre.
- Si les informations communiquées sont lacunaires ou transmises avec retard par le Client, COMTOYOU ne pourra en être tenu responsable du non-respect du délai prévu.
- Le Client est seul responsable du contenu des informations qu'il communique et qu'il demande à voir figurer sur le site internet.
- Le Client s'engage à ne communiquer à COMTOYOU aucune information ou contenu contraire aux Lois au sens le plus large, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
- Le Client garantit COMTOYOU contre toute réclamation, ou action en revendication de tiers liée au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites et à ce titre, le Client indemnisera COMTOYOU de tous frais, charges et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais raisonnables des conseils de COMTOYOU.
- Après paiement de la première facture COMTOYOU établira un projet de site internet et le soumettra à l'accord du Client.
- Sauf stipulation contraire, le Client devra approuver le projet communiqué par COMTOYOU, dans un délai 10 jours ouvrables suivant sa communication.
  A défaut, le projet sera réputé avoir été accepté.
- Tout refus ou modifications(s) demandée(s) par le Client doit être communiqué par écrit à l'adresse e-mail production@comtoyou.com
- Sauf stipulation contraire, deux phases de modification sont prévues à chaque étape du travail (création de concept, rédaction, lay-out, mise au net, …).
- Le Client s'engage à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques.
- COMTOYOU ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, au Client pour ce qui concerne précisément :
  - les éléments du site internet non précisés dans le devis ou le cahier des charges
  - les retombées, financières ou non, réelles ou appréhendées, positives ou non, résultant ou pouvant résulter de l'utilisation et de l'affichage du contenu Web
  - au positionnement du site dans les résultats des moteurs de recherche, annuaires et portails.
- Les moteurs de recherche, annuaires et portails sont libres de déterminer les conditions d'inscription des sites et COMTOYOU ne pourrait être tenue responsable en cas de refus de référencement ou d'indexation du site du Client.

- Le référencement appelé également positionnement consiste à mettre en œuvre une méthodologie ayant pour objectif de faire figurer le site web dans la meilleure position des résultats des moteurs de recherche, pour des requêtes ou mots clé donnés.
  COMTOYOU a une obligation de moyen concernant les services compris dans les référencements (naturel et payant) et ne peut pas être tenue par une obligation de résultat en raison même du fonctionnement d'Internet et des éléments intervenant dans le cadre du référencement.
  COMTOYOU ne concède notamment aucune garantie quant à l'affichage du site Internet du Client sur un moteur de recherche particulier et/ou annuaires et/ou portails.
  Les moteurs de recherche, annuaires et portails sont libres de déterminer les conditions d'inscription des sites et COMTOYOU ne pourrait être tenue responsable en cas de refus de référencement ou d'indexation du site du Client.

Le référencement est basé sur les informations fournies par le Client à COMTOYOU.
COMTOYOU ne peut en aucun cas être tenue responsable si le Client lui a fourni des informations erronées ou incomplètes ou s'il a modifié les caractéristiques de son site au cours du ou après le référencement, ainsi qu'en cas de modifications des algorithmes de positionnement des sites de référencement.

- COMTOYOU accorde au Client, contre paiement de redevance(s), pour une durée indéterminée en tant que droit personnel, une licence non exclusive et non transférable d'utilisation de ce(s) logiciel(s), et les routines et autres éléments de propriété intellectuelle intégrés dans ce(s) logiciels, et, le cas échéant, des versions futures, upgrades et mises à jour de ceux-ci.
  Ces logiciels et les dénominations commerciales s'y rapportant resteront l'entière propriétéde COMTOYOU ou de son fournisseur et ne pourront, en aucun cas, être modifiés ou dupliqués par le Client ou être utilisés à d'autres fins que la stricte application à laquelle ils sont destinés.
- Sauf accord écrit contraire, COMTOYOU reste propriétaire du savoir-faire développé ou utilisé dans le cadre de la création du site internet ainsi que des éventuels droits de propriété intellectuelle, et est libre de l'utiliser pour toute autre fin.

11.3. Campagnes de Communication – Gestion de la Communication sur les réseaux sociaux

- COMTOYOU établira au préalable un devis, une offre à l'attention du Client.
- La validité du devis ou de l'offre est sauf stipulation contraire limitée à 30 jours à dater du devis.
- Après paiement de la première facture, COMTOYOU établira un projet et le soumettra à l'accord du Client.
- COMTOYOU mettra tout en œuvre pour respecter les objectifs fixés de commun accord avec le Client, sans être soumis à une obligation de résultat.
- COMTOYOU proposera une communication qui respectera les valeurs et l'identité liés à la marque, aux produits ou aux services que le Client souhaite promouvoir.
- Sauf stipulation contraire, le Client devra approuver le projet communiqué par COMTOYOU, dans un délai 3 jours ouvrables suivant sa communication.
  A défaut, le projet sera réputé avoir été accepté.
- Tout refus ou modifications(s) demandée(s) par le Client doit être effectué par écrit à l'adresse e-mail production@comtoyou.com
- Le Client est seul responsable de la teneur des contenus qu'il souhaite promouvoir et de leur cohérence avec son image, sa marque, ses valeurs et ses objectifs.
- COMTOYOU n'assume aucune responsabilité relative aux contenus fournis par le Client où ayant reçus l'accord exprès du Client.
- Une campagne de communication peut comprendre l'utilisation de plusieurs messages, types supports et de médias.
- COMTOYOU ne supportera aucune responsabilité en conséquence de la non-diffusion de la publicité commandée ni du non-respect du planning ou encore de la qualité d'exécution par le ou les médias concernés.

12. Garanties - Responsabilité

Sauf stipulation contraire, les prestations fournies par COMTOYOU, constituent une des obligations de moyens en ce qu'elles sont tributaires des connaissances et des limites techniques existantes.
COMTOYOU ne sera en aucun cas responsable des défauts causés directement ou indirectement par la faute ou la négligence du Client lui-même ou d'une personne agissant pour son compte et/ou en son nom ou d'un tiers.
Sauf en cas de faute lourde dans son chef, COMTOYOU ne pourra être tenue pour responsable des dommages directs et indirects subis par le Client.

13. Propriété intellectuelle

Sauf stipulation contraire, COMTOYOU demeure, à tout moment, le seul titulaire de tous les droits d'auteur, les droits voisins, littéraires, artistiques et les droits de propriété intellectuelle sur tous les travaux et services effectués pour et/ou mis à la disposition du Client, contre paiement ou non.
Ses créations ne peuvent être utilisées par le Client que dans le cadre des conventions qui ont été conclues synallagmatiquement et uniquement sur le territoire européen, sauf autorisation expresse en sens contraire.
Le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter ou de modifier, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports informatiques, écrits ou autres ressources mis à disposition sans l'accord préalable et écrit de COMTOYOU.
COMTOYOU déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux produits et aux services commercialisés et mis à disposition du Client ou d'avoir obtenu du tiers propriétaire un droit d'usage régulier de ces derniers.
Conformément à la législation sur les droits d'auteur, ne pourront être cédés au Client que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans un acte de cession, à l'exclusion de tout autre et dans les limites prévues par la loi.
Il est rappelé que le droit moral d'une création (comprenant entre autres le droit au respect de l'œuvre et le droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible.
Toute utilisation, représentation, adaptation, transformation, arrangement ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite.

14. Confidentialité et protection des données à caractère personnel

COMTOYOU s'engage, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, à respecter le secret professionnel et à faire montre de dignité, de probité et de délicatesse.
L'ensemble des données à caractère personnel collectées dans le cadre des prestations de services visées par les présentes conditions générales est traité conformément à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, à la législation européenne et tout particulièrement au Règlement général sur la protection des données (Règlement 2016/679, le « RGPD »).
Ces données sont conservées uniquement pour des actions spécifiques à COMTOYOU et ne sont, en aucun cas, transmise à des tiers à des fins de marketing direct effectué par ceux-ci.

Si le client ne souhaite pas que ses données personnelles soient utilisées pour informer le client des activités de COMTOYOU, il peut nous en informer à l'adresse e-mail suivante : info@comtoyou.com
Le client peut consulter, corriger ou modifier ses données personnelles en envoyant un e-mail à l'adresse suivante info@comtoyou.com
En aucun cas, ces données personnelles ne seront communiquées à des tiers.

Les modifications des coordonnées telles que les adresses, les numéros de téléphone et les adresses électroniques du client doivent être communiquées par le client à COMTOYOU en temps utile.

15. Cession

Sauf accord écrit de COMTOYOU, le Contrat et/ou les droits et obligations y mentionnés ne sont pas cessibles, ni entièrement, ni partiellement, dans le chef du Client.
En cas d'accord préalable et écrit de COMTOYOU quant à une cession d'un contrat dans le chef du Client, le Client cessionnaire demeure tenu solidairement avec le cédant de toute somme due à COMTOYOU en vertu du contrat cédé.

16. Tribunal compétent et droit applicable

En cas de litige, les juridictions de Namur Division Namur, seront compétentes pour en connaitre.

Les contrats sont soumis au droit belge.